

M. CAMPEAU: On n'a fait aucune tentative. . .

M. BUSHNELL: Je ne dirais pas qu'on n'a pas fait de tentatives, mais les dirigeants de l'instruction publique dans la province ne semblent pas tenir à ce que nous entreprenions de réaliser des émissions faites pour être écoutées dans les écoles; or si le gouvernement provincial n'y tient pas, la chose à faire est évidemment de ne pas nous en mêler.

M. JENNINGS: Permettez-moi, monsieur le président, d'ajouter une observation. Il y a des divergences d'opinion, j'imagine, quand à l'utilité des émissions radiophoniques faites pour être écoutées dans les écoles et incorporées au programme scolaire.

M. CAMPEAU: J'aimerais savoir s'il s'agit ici d'une expression d'opinion de la part de Radio-Canada, ou s'il y a déjà eu une déclaration officielle des autorités scolaires de la province de Québec?

M. BUSHNELL: Je doute fort qu'il y ait eu une déclaration officielle. Pour vérifier, il faudrait évidemment fouiller nos dossiers sur plusieurs années en arrière. Je ne suis tout simplement pas à même de dire, monsieur Campeau, s'il y a eu un échange de correspondance il y a dix, douze ou quinze ans. Je ne saurais le dire. Peut-être M. Ouimet le saurait-il.

M. OUMIET: Si je puis me fier à ma mémoire, il me semble que les pourparlers qui ont eu lieu n'avaient peut-être aucun caractère officiel. Ils n'ont jamais atteint le niveau officiel, car dans certains cas, on ne nous a pas donné l'impression qu'il y avait lieu d'insister sur l'opportunité de réaliser des émissions destinées aux écoles. Autrement dit, les pourparlers ont été surtout officieux.

M. CAMPEAU: Quand vous dites "aucun caractère officiel" je voudrais savoir avec qui ces pourparlers ont eu lieu, car vous connaissez le régime de la province de Québec, et vous savez qui est responsable du domaine de l'instruction publique.

M. JENNINGS: Je dirais que notre attitude, à Radio-Canada, est tout simplement la suivante: au tout début, je ne crois pas,—de fait j'en suis certain,—que nous nous soyons adressés aux dirigeants de l'instruction publique de la province et que nous leur ayons dit: "Nous avons l'intention de réaliser des émissions pour les écoles". Nous ne faisons qu'accorder notre concours et notre collaboration aux divers ministères provinciaux de l'Éducation dans un domaine où ils expriment le désir de faire quelque chose; dans toutes les provinces sauf Québec, nous présentons des émissions préparées par le ministère de l'Éducation, nous chargeant de les réaliser pour eux.

M. PRATT: A ce propos, monsieur le président, il me semble que certains d'entre nous oublient un principe très important que les gens de théâtre connaissent depuis longtemps: on ne peut divertir sans éduquer, et inversement, on ne peut éduquer sans divertir.

Tandis que nous planons dans ces sphères éthérées, je profite de l'occasion pour demander si la série de westerns stupides qu'on nous inflige à grands frais est le résultat d'un sondage préalable?

M. JENNINGS: Ce n'est pas le résultat de sondages, monsieur Pratt. Je ne sais s'il faut parler ici, comme vous le faites, d'une "série de westerns stupides". J'ai entendu d'autres observations sur leur valeur et leur intérêt.

M. PRATT: Il s'agit là d'une forme de sondage, ne pensez-vous pas?

M. JENNINGS: Ce n'est pas un sondage; c'est une impression.